



AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance ordinaire du 25 janvier 2021, a adopté les règlements suivants :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1528-2021
PRÉCISANT LES CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DANS LES SECTEURS À FORTES
PENTES**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1529-2021
AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1259-2014 AFIN
D'AGRANDIR LA ZONE 80-F À MÊME LA ZONE 49-F**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1531-2021
AUX FINS DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1258-2014 AFIN DE :**

- Ajouter la typologie « Résidence pour personnes âgées »;
- Modifier le plan des grandes affectations et densité d'occupation;
- Agrandir le périmètre urbain conformément au Règlement numéro 01-2020 de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier;
- Modifier l'annexe 6 du plan d'urbanisme – programme particulier d'urbanisme 2, secteur de développement sud-est en modifiant le plan des aires d'affectation détaillées et en ajustant la description de ces aires.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1532-2021
AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1259-2014 AFIN DE :**

- Inclure complètement la zone 75-F dans la zone 145-H;
- Modifier les zones 75-F, 115-H, 121-H et 145-H, et y prescrire les normes;
- Créer les nouvelles zones 161-H, 162-H et 163-M et y prescrire les normes;
- Créer la nouvelle classe d'usage « Classe habitation Hi » comprenant les habitations multifamiliales d'un maximum de 24 logements;
- Créer la nouvelle classe d'usage « Classe habitation Hj » comprenant les résidences pour personnes âgées;
- Agrandir le périmètre urbain conformément au Règlement numéro 01-2020 de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier.

**ET AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 1347-2016 AFIN DE :**

- Modifier la limite du secteur du développement sud-est;
- Ajouter des objectifs et des critères.

QUE les règlements sont entrés en vigueur le 18 février 2021, à la suite de l'émission des certificats de conformité par la MRC de La Jacques-Cartier.

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, étant donné que les bureaux de la municipalité sont fermés au public pour une période indéterminée, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 4 mai 2021.

La greffière adjointe
et directrice des affaires juridiques,

Isabelle Bernier, OMA
Avocate